

Beyne-Heusay (Belgique) : il est prévu de démolir deux églises sur cinq

Author : Rédaction Riposte Catholique

Categories : [Église universelle](#), [En Une](#)

Date : 17 juillet 2021

En Belgique prospère "l'église conciliaire" chère à l'évêque de Dijon : si le concordat permet de payer les prêtres aux frais de l'Etat, enfin [du ministère de la Justice](#), les églises sont de plus en plus vides et les communes - regroupées en 1977 sauf une ([Herstappe](#), commune francophone en Flandre de 80 habitants) n'hésitent pas à désaffecter, vendre et démolir les églises devenues inutiles. Exemple à Beyne Heusay.

Cette commune wallonne située près de Liège compte diminuer son patrimoine religieux, [explique](#) la RTBF. "Nous comptons cinq églises sur notre territoire" *explique le bourgmestre Didier Henrottin* "avec parfois une faible fréquentation ; nous envisageons d'en conserver trois, et de remplacer les deux autres, en mauvais état, par des chapelles plus petites".

L'église Saint-Antoine l'Ermite à la Queue du Bois est parmi celles menacées de démolition, ce qui n'inquiète guère ses derniers paroissiens : "*Nous travaillons avec l'évêché, avec le conseil de fabrique, qui est propriétaire du presbytère, et avec les œuvres décanales qui possèdent un terrain attendant ; nous ne savons pas encore si les conclusions des analyses en cours nous recommanderont ou pas de démolir, mais nous pourrions lancer un appel à promotion immobilière, et le conseil de fabrique, les œuvres décanales et la commune récupérerait des moyens financiers pour d'autres projets.*"

Vu de France, la Belgique est encore un autre monde - le taux de pratique dans certaines

provinces est passé sous les 1%, et le catholicisme est parfois la troisième religion en terme de pratiquants, après l'évangélisme protestant et l'islam.

Cependant, la propension de certains évêques - qui semblent [soutenus en haut lieu](#) - à se [débarrasser](#) des fidèles jeunes en France risque de conduire en France à la même situation qu'en Belgique. Mais cette fois, pas de Concordat pour subvenir aux besoins des prêtres et les évêques.